Lässer Claude, Directeur des finances. Pas de commentaires non plus.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport et comptes pour 2008

Banque cantonale de Fribourg

Glardon Alex *(PDC/CVP, BR),* **rapporteur.** Dans un contexte très agité, la Banque cantonale de Fribourg a pu, une nouvelle fois, tirer son épingle du jeu puisqu'elle nous présente le meilleur résultat de son histoire. Nous pouvons d'ailleurs féliciter notre Banque cantonale qui est devenue au fil du temps la meilleur banque cantonale de Suisse, selon un classement établi par le magazine «Bilan». Ce rapport nous apprend que la Banque réalise, pour la 15e année consécutive, des résultats en progression ce qui, vous en conviendrez, n'en est que profitable, en particulier pour notre Etat mais également pour notre canton dans le sens le plus large.
En termes de chiffres, le bénéfice net se monte à 89,6 millions de francs, soit plus 8,3% par rapport au résultat 2007. Le versement à l'Administration des finances se monte à 23 millions, somme qui apparaîtra dans les comptes généraux de l'Etat 2009.
En outre, le bilan dépasse le seuil des 11 milliards à 11,128 milliards. Les dépôts de la clientèle se montent à fin 2008 à 8,222 milliards, une progression de pratiquement 1,2 milliard. Pour la première fois, les fonds propres dépassent le milliard à 1,021 milliard. Enfin, les avances à la clientèle ascendent 9,390 milliards dont le 80% représente des créances hypothécaires.
Dans un autre chapitre et dans une note un peu plus personnelle, je souhaite également souligner l'importance que revêt la Banque cantonale de Fribourg pour de nombreuses associations sportives et culturelles de notre canton. En effet, c'est un montant de quelque 2,5 millions que la Banque a versé à différentes associations. On peut également souligner le partenariat avec l'un des porte-étendards de notre canton, le HC Fribourg-Gottéron, car la BCF ne peut que retirer une image positive en s'associant à ces Fribourgeois qui gagnent!
C'est avec ces quelques remarques que la Commission des finances vous demande d'approuver ce rapport et les comptes 2008.

Lässer Claude, Directeur des finances. Les résultats 2008 de la Banque cantonale de Fribourg, additionnés aux résultats des années précédentes, placent cet établissement dans le peloton de tête que ce soit en comparaison avec les autres Banques cantonales ou avec les autres banques d'une façon générale. Je crois que l'on peut dire que tant l'économie fribourgeoise que l'Etat et les communes en profitent et je pense qu'on peut féliciter l'ensemble des organes de la Banque ainsi que le personnel.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 58 voix, sans oppositions; il y a 3 abstentions.

Ont voté oui:
Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gendre (SC, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Rapporteur (,), Rey (FV, ACG/MLB), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid(FV, PDC/CVP), Schorderet G(SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 58.*

Se sont abstenus:
Berset (SC, PS/SP), Ith (LA, PLR/FDP), Romanens J. (GR, PDC/CVP). *Total: 3.*

Rapport N° 128
relatif aux comptes 2008 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat[1]

Glardon Alex *(PDC/CVP, BR),* **rapporteur.** Autant le dire immédiatement, l'exercice 2008 restera certainement dans les annales comme une *annus horribilis* pour des raisons bien connues. En effet, l'effondrement des marchés financiers porte un coup rude à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. On peut néanmoins avancer que son approche prudente lui permet aujourd'hui de limiter la casse, surtout en comparaison avec d'autres caisses dont les situations sont autrement préoccupantes.
Parlons, en premier lieu, des choses qui font mal! Sur le plan financier, l'exercice 2008 clôture ainsi avec un résultat négatif de 360 millions, soit une performance de moins 7,86% contre 3,59% en 2007. Bien évidemment, l'essentiel de ce très mauvais résultat provient des placements financiers qui se soldent par un résultat de moins de 161 millions. Dans le détail et pour imager la situation, les actions suisses ont été dévalorisées de quelque moins 33,23% et les actions étrangères de moins 46,34%. Je rappelle qu'en 2005, année euphorique, les actions suisses avaient performé de 35,7% et les actions étrangères de 26,7%. A cette même place et dans la même situation, j'avais alors commenté qu'il fallait être prudent avec les rendements boursiers car un retournement pouvait être rapide et violent. Je n'aurais jamais cru si bien dire! Attention toutefois à

[1] Texte du rapport pp. 711ss.

ne pas peindre le diable sur la muraille car il s'agit de dévalorisation d'actions mais en aucun cas on peut parler de pertes réalisées; elles le seraient si ces actions avaient été toutes vendues. Ces actions, origine de bien des maux, ne représentent toutefois que 19% du total de la fortune de la Caisse, bien loin des 50%, maximum autorisé par l'OPP 2. En 2005, ce montant se montait encore à 26%. Il faut encore préciser que les placements de la Caisse dans des produits à risques, style hedge funds, sont minimes et n'ont aucun effet significatif sur le résultat 2008. D'autre part, elle n'est pas exposée avec des fonds douteux, type Madoff, la Caisse privilégiant clairement des placements à des risques mesurés.
Il faut néanmoins rappeler qu'avec un taux technique de 4,5%, la Caisse doit bien trouver des solutions de placement lui procurant des rendements suffisants pour faire face à ses obligations. La performance du parc immobilier ne peut, à elle seule, sauver la mise. Avec une performance de 5,48%, on peut cependant être très satisfait du rendement de nos immeubles.
Les actifs au bilan passent de 2,561 milliards en 2007 à 2,397 milliards à fin 2008, soit une baisse de 6%. Le degré de couverture diminue quant à lui de 89,6 à 78,4% au 31.12.2008, ce qui a pour conséquence d'augmenter le découvert technique, respectivement la garantie de l'Etat, de 295 millions à 655 millions. La menace de l'initiative parlementaire fédérale visant à augmenter les taux de couverture des caisses à 100% s'est un peu éloignée tant il faudrait injecter plusieurs milliards dans nos différentes caisses de pension en Suisse. Les priorités sont certainement ailleurs dans la situation actuelle.
L'avenir de notre Caisse de pension n'est cependant pas inquiétant, notamment au regard du rapport démographique excellent. En effet, le rapport entre les assurés actifs cotisants et les bénéficiaires de rentes s'élève à 23,5%, soit plus de quatre travailleurs pour un rentier. L'âge moyen des actifs est également très jeune avec une moyenne de 41,83.
A noter qu'au niveau des rentes d'invalidité servies, seuls six nouveaux cas ont été annoncés en 2008. Avant de conclure, le projet de loi révisée, selon toute vraisemblance, sera mis en consultation d'ici à fin 2009 et prévoit d'ores et déjà un système financier plus capitalisant que l'actuel.
C'est avec ces précisions que la Commission des finances et de gestion vous propose d'approuver le rapport et les comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat.

Lässer Claude, Directeur des finances. Aux considérations faites par le rapporteur, j'aimerais juste ajouter une ou deux petites choses. Comme il l'a dit, l'exercice 2008 a été une mauvaise année, un mauvais exercice. C'est une maigre consolation, vous me direz! Ce résultat a été moins mauvais que la moyenne générale des caisses de pension. C'est un élément mais encore une fois, comme cela a été dit, le résultat d'une caisse de pension, et tout ce qui se discute, tout ce qui se réfléchit en matière de prévoyance professionnelle, doit être discuté sur le long terme, sur 10 à 20 ans. Dans cette optique, notre Caisse de pension n'est pas mal située: il y a passablement d'éléments qui nous permettent de garder la confiance, notamment le rapport démographique. Nous avons un excellent rapport démographique de quatre assurés pour un retraité. Peu de caisses peuvent avoir la satisfaction de ce rapport-là. D'autre part, la moyenne d'âge des assurés est également relativement basse, aux environs de 40 ans. Ce sont quand même des facteurs qui nous permettent de regarder l'avenir avec une certaine confiance. Même s'il ne faut pas dire «jamais» ou «toujours», on peut espérer que la chute brutale des valeurs boursières ne devrait pas se retrouver dans cette ampleur à futur, en tout cas on ne l'espère pas. Le fait que nous ayons une politique prudente en matière de placements a ses avantages et ses inconvénients. L'inconvénient, c'est que dans les périodes de boum boursier, évidemment, on en profite moins que les autres mais, comme on le voit ici, dans les périodes de crise boursière, on en souffre moins que les autres.
Avec ces considérations, je crois qu'on peut regarder avec un certain optimisme le futur de la Caisse. En tout cas, je peux vous assurer que le comité de la Caisse, qui est évidemment un comité paritaire, a cet état d'esprit et on va continuer à travailler de manière prudente dans l'intérêt à la fois de nos assurés, de nos retraités, mais aussi dans l'intérêt de l'Etat-employeur.

Wicht Jean-Daniel *(PLR/FDP, SC).* Le groupe libéral-radical a pris connaissance avec intérêt du rapport N° 128 relatif aux comptes 2008 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat. Le résultat est certes négatif mais la crise financière explique cette situation, le Commissaire du gouvernement l'a rappelé tout à l'heure.
Nous relevons que le nombre des cotisants est en augmentation de 3% et les bénéficiaires de 7%. Le rapport en faveur des bénéficiaires va péjorer toujours plus à l'avenir le résultat des caisses de prévoyance, notamment celle du personnel de l'Etat. Néanmoins, la politique prudente de notre caisse porte ses fruits aujourd'hui; pour preuve le résultat moyen 2008 des caisses est de moins 15% alors que celui de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat est de moins 7,86%.
Sur ces considérations, le groupe libéral-radical acceptera à l'unanimité les comptes 2008 de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et je vous demande d'en faire autant.

Lässer Claude, Directeur des finances. Suite à cette intervention, j'aimerais encore juste compléter en disant qu'il est vrai que, d'une façon générale, l'ensemble du système suisse de prévoyance professionnelle devra faire face à des défis de taille à futur. Mais à l'horizon – je dirais en gros – d'une génération, c'est le défi de l'allongement de la vie! Cela signifie que globalement, effectivement, le nombre de retraités va augmenter et on a des doutes quant à savoir si le nombre d'assurés va suivre dans la même proportion. Précisément, ce rapport démographique auquel je faisais allusion, tendanciellement, va se détériorer, non seulement pour la Caisse de pension de l'Etat, mais globalement pour l'ensemble du système de prévoyance professionnelle. Et c'est vraisemblablement l'un des plus grands défis

auquel nous devrons faire face, non seulement sur le plan cantonal, mais globalement sur le plan suisse.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 75 voix, sans oppositions; il y a 3 abstentions.

Ont voté oui:
Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid(FV, PDC/CVP), Schorderet G(SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 75.*

Se sont abstenus:
Chassot (SC, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP). *Total: 3.*

Comptes généraux de l'Etat pour 2008

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Schorderet Edgar *(PDC/CVP, SC),* **rapporteur.** Les comptes 2008 de la Direction de la santé et des affaires sociales respectent le budget puisque l'excédent de charges du compte de fonctionnement vaut 536 millions et est inférieur de 36 millions par rapport au budget, soit une réduction de 6,3%, alors que les dépenses d'investissements présentent un léger dépassement de 260 000 francs, soit plus 2,5%.
Le personnel a augmenté d'environ 17 personnes, ce qui est dû au renforcement du personnel hospitalier tant médical que soignant du Réseau hospitalier fribourgeois où on a 24 unités supplémentaires et 1 unité à la buanderie de Marsens. Par contre, dans l'administration centrale de la Direction, nous avons une réduction de 7,5 postes.
Nous relevons que cette Direction pèse pour environ 34% sur les charges de fonctionnement de l'Etat; en ce qui concerne les investissements, seulement 8,6%. La part de la santé vaut 47% et tout ce qui concerne le domaine social vaut 53%. Les charges de fonctionnement augmentent de 164 millions entre 2007 et 2008 pour passer de 848 millions à plus de 1 milliard de francs – eh! oui – soit 20% d'augmentation! Cette évolution est le résultat de transfert de charges, notamment la réorganisation du RHF et des effets de la RPT.
L'amélioration des comptes est due principalement aux éléments suivants. Pour 5,7 millions, «Hospitalisations hors du canton»: dans ce cas, nous avons des tarifs qui sont inférieurs à ce qui était prévu ainsi que le nombre de cas. Nous avons également de nouvelles prestations offertes à Fribourg à l'Hôpital cantonal, comme par exemple la cardiologie interventionnelle, qui réduisent les cas à l'extérieur du canton. Nous avons aussi une réduction de 20,1 millions de francs à la suite d'une erreur de budgétisation dans le calcul des subventions cantonales pour les personnes handicapées. Il n'a en effet pas été tenu compte du fait que le report sur le canton du retrait de subventionnements de l'OFAS, en ce qui concerne l'effet RPT, ne concernait que 80% et non 100% des montants.
Nous avons une réduction de 15,5 millions qui concerne les prestations complémentaires AVS et AI en diminution de 9,3 millions, respectivement 6,2 millions. Les dépenses sont stabilisées au niveau de 2006, à savoir aux alentours de 130 millions. Nous avons également une réduction de 12,5 millions au compte des subventions cantonales pour l'assurance-maladie. Là, nous avions affaire à un budget trop généreux et le nombre de cas également est en diminution depuis plusieurs années dans ce secteur.
Nous relevons également le versement de la Confédération de 11,4 millions comme solde du décompte 2007 des réductions de primes à l'assurance-maladie, somme qui a été transformée en provision affectée à cet effet pour les années à venir.
Nous relevons une forte hausse des charges salariales au Réseau hospitalier fribourgeois de 7,4 millions due:
a) à une différence de l'indexation d'un demi-point entre le budget et la décision du Conseil d'Etat, ce qui fait un peu plus de 1 million de francs;
b) un rattrapage des heures supplémentaires qui ont été payées pour environ 1 million de francs;
c) des frais de recrutement de personnel qui sont élevés et enfin
d) du personnel supplémentaire (plus de 20 postes).

Le solde des heures supplémentaires du Réseau hospitalier fribourgeois au 31.12.2008 est de l'ordre de 48 000 heures. Une solution à cette situation devra être trouvée par les instances dirigeantes du Réseau.
Enfin, nous relevons le montant de 2,7 millions versé au fonds de régularisation des résultats du Réseau hospitalier fribourgeois, montant qui trouve son origine dans la loi sur le RHF et les comptes 2007. Ce montant concerne donc les comptes 2007 et non 2008. Pour rappel, la moitié de la part non utilisée du budget global reste acquise au RHF en augmentation de ses fonds propres, l'autre moitié étant restituée à l'Etat.

Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales. Juste en ce qui concerne les heures supplémentaires pour l'Hôpital fribourgeois, il y a effectivement un solde 48 082 heures en 2008, mais ce